

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30984**

### Intitulé

MASTER : MASTER Diplôme de l'Institut d'études politiques de Grenoble spécialité Gouvernance européenne en enseignement à distance

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION                        | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION   |
|---|--|
| Institut d'études politiques de grenoble (Sciences Po Grenoble) | Institut d'études politiques de grenoble (Sciences Po Grenoble), Directeur de Sciences Po Grenoble |

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

128 Droit, sciences politiques

**Formacode(s) :**

13054 science politique

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités exercées par les titulaires du diplôme sont des activités de management d'équipe avec rapidement des prises de responsabilités avec le portage de projets importants à l'échelle infra-nationale, nationale et européenne. Leur expertise sur le terrain européen leur permet d'être très adaptable et d'intégrer des services très variées à dimension économique, sociale, juridique et politique.

#### Le titulaire du diplôme dispose des compétences suivantes :

- Maîtriser les institutions, les rouages communautaires et les politiques publiques européennes
- Définir et gérer des politiques publiques
- Rechercher des financements
- Porter des projets, animer des équipes et travailler en autonomie
- Assurer un rôle d'interface entre les différents acteurs impliqués dans des projets, entre techniciens et politiques
- Maîtriser et réaliser des études thématiques complexes aux enjeux sociétaux importants.
- Prendre la parole en public et à défendre un point de vu.
- Manager des équipes multiculturelles
- Organiser la récupération de données et en effectuer l'analyse
- Grandes qualités rédactionnelles
- Esprit d'analyse, de diagnostic et de synthèse
- Maîtrise de plusieurs langues

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

#### Les secteurs d'activités où peuvent exercer les titulaires du diplôme :

- Fonction publique: Collectivités territoriales, Préfectures, Ministères, SGAE, institutions européennes (CJUE, Eurostat, Parlement européen, Commission européenne), Nations unies
  - Organisation non gouvernementales: syndicats professionnels,
  - Entreprises privées
  - Enseignement - Université

#### Les types d'emplois sont :

- Responsable de projets européens dans les collectivités territoriales
  - Fonctionnaire d'Etat et européen
  - Responsable d'affaires publiques
  - Attaché territorial dans les collectivités
  - Gestionnaire de fonds européens
  - Assistant.e. parlementaire
  - Lobbyistes au sein de syndicats professionnels
  - Enseignants chercheurs

### Codes des fiches ROME les plus proches :

#### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Cette spécialité du diplôme « **Gouvernance Européenne** » se fait en enseignement à distance (EAD).

#### Le diplôme IEP s'obtient en deux ans (A4 & A5).

La première année (A4) apporte les fondamentaux théoriques de l'intégration alors que la seconde année (A5) aborde des aspects beaucoup plus pratiques de la formation.

Le parcours « **Gouvernance Européenne** » en EAD est une formation pluridisciplinaire : droit, économie, sciences politiques, sociologie, histoire. Les étudiants sont évalués par le biais de contrôles continus (à rendre durant le semestre), mais également par des

périodes d'examen de fin de semestre (prévoir 3 jours en janvier puis en juin, et éventuellement 3 jours en septembre dans le cas des rattrapages) dans les locaux de Sciences Po Grenoble. La présence aux examens est obligatoire.

**La première année de Master est constituée de 60 crédits : elle se déroule sur deux semestres (S1 & S2) répartis sur l'année universitaire.**

L'obtention de 30 crédits permettra la validation du premier semestre. L'obtention des 30 crédits du second semestre s'effectue selon deux parcours (au choix de l'étudiant) : parcours stage ou parcours académique.

La 5ème année du parcours « **Gouvernance Européenne** » est également proposée en **Enseignement à distance (EAD)**.

Le parcours Recherche « **Science Politique de l'Union Européenne** » permet aux étudiants de rédiger un mémoire et/ou de pouvoir envisager d'évoluer vers une thèse de doctorat.

Le matériel pédagogique est mis à disposition par le biais d'une plateforme d'e-learning (**Chamilo**). Les étudiants sont évalués par le biais de contrôles continus (à rendre durant le semestre), mais également par des périodes d'examens de fin de semestre (prévoir 3 jours en janvier puis en juin, et éventuellement 3 jours en septembre dans le cas des rattrapages) dans les locaux de Sciences Po Grenoble. La présence aux examens est obligatoire.

Un accompagnement administratif et pédagogique est dédié aux étudiants.

**La 5ème année du parcours « Gouvernance Européenne » est constituée de 60 crédits : elle se déroule sur deux semestres (S1 & S2) répartis sur l'année universitaire.**

Chaque enseignement fera l'objet d'un examen sur table ou d'un contrôle continu et sera validé par des crédits européens.

L'obtention de 30 crédits permettra la validation du premier semestre. L'obtention de 30 crédits supplémentaires liés au suivi des cours et à la réalisation d'un stage permettra la validation du second semestre et de l'année.

**Validité des composantes acquises : non prévue**

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION                      | OUINON | COMPOSITION DES JURYS  |
|--|--------|--|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X      | Jury composé du Directeur des études du second cycle et des responsables pédagogiques des différentes spécialités du diplôme de Sciences Po Grenoble   |
| En contrat d'apprentissage                                       | X      | Non  |
| Après un parcours de formation continue                          | X      | Commission VAP/VAE de l'établissement.<br>Jury composé du Directeur des études du second cycle et des responsables pédagogiques des différentes spécialités du diplôme de Sciences Po Grenoble |
| En contrat de professionnalisation                               | X      | Jury composé du Directeur des études du second cycle et des responsables pédagogiques des différentes spécialités du diplôme de Sciences Po Grenoble   |
| Par candidature individuelle                                     | X      | Jury composé du Directeur des études du second cycle et des responsables pédagogiques des différentes spécialités du diplôme de Sciences Po Grenoble   |
| Par expérience dispositif VAE                                    | X      | Selon la réglementation prévue   |

|                                   | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie  | X   |     |
| Accessible en Polynésie Française | X   |     |

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Décret n° 2005-1119 du 5 Septembre 2005 modifiant le décret n°99-747 du 30 août 1999 relatif au grade de master publié au JO n°209 du 8 Septembre 2005.

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Décret n°89-901 du 18 Décembre 1989 relatif aux Instituts d'Etudes Politiques, publié au JO du 19 Décembre 1989

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

25 titulaires de la certification par an en moyenne

**Autres sources d'information :**

<http://www.sciencespo-grenoble.fr/>

<http://www.sciencespo-grenoble.fr/formations/enseignement-a-distance/gouvernance-europeenne-ead-m2/>

**Lieu(x) de certification :**

Institut d'études politiques de grenoble (Sciences Po Grenoble) : Auvergne Rhône-Alpes - Isère ( 38) [Grenoble]

Sciences Po Grenoble : 1030 Avenue Centrale/ Campus / 38400 Saint Martin d'Hères

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

**Historique de la certification :**